

# Deux bornes électriques pour véhicules en février

A LA UNE / LES PEINTURES / Publié le 05/12/2017 à 3h47 par **Karine Poullain**.



▲ Cette borne électrique se trouve sur le parking place du Général-Raoul- Salan. ©PHOTO K. P.

## PREMIUM

**L**e Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde (SDEEG) en convention avec la commune de Saint-Seurin-sur-l'Isle vient tout juste d'installer deux bornes de recharge pour véhicules électriques, dans le cadre du projet Mobilité en véhicule électrique (MobiVe).

L'une sur le parking de la médiathèque Jean Cocteau, l'autre sur la place du Général-Raoul-Salan au niveau de la RD 1089.

Effectif en février

Cependant la commune informe les usagers que ce service ne sera effectif que courant février 2018 à l'issue du raccordement et du marquage des places. Cet équipement répond à des besoins nouveaux et permet d'encourager l'usage de véhicule électrique notamment en milieu rural.

Le SDEEG a financé les bornes à hauteur de 80 % avec le soutien de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Le Syndicat intercommunal

d'électrification de Saint Philippe d'Aiguille auquel la commune de Saint-Seurin-sur-l'Isle adhère prend à sa charge les 20 % restant. Un abonnement par carte ou via une application smartphone permettra d'accéder à un tarif préférentiel.

Retrouvez toutes les informations utiles sur [www.mobive.fr](http://www.mobive.fr).